

Communiqué de presse du 31 janvier 2025

Bilan d'accidentologie du transport d'enfants 2024 : un transport sûr malgré une hausse des accidents

Ce début d'année est marqué par l'accident tragique de Châteaudun (Eure-et-Loir) qui a coûté la vie à une jeune lycéenne et en a blessé plusieurs autres. Si cela reste un choc énorme pour leur famille, leurs proches et leurs camarades, l'autocar reste le plus sûr des moyens de transport pour se rendre dans son établissement scolaire.

Comme chaque année, l'ANATEEP publie les statistiques d'accidents de transport en commun d'enfants, qu'ils soient effectués dans le cadre du transport scolaire, périscolaire ou occasionnel. **Au cours de l'année 2024, on dénombre 138 accidents d'autocars en une année, c'est le plus grand total depuis plus de dix ans. On note une accélération depuis trois ans (+57 %).** Un peu moins d'un tiers de ces accidents font des victimes et cette proportion baisse au fil des années. Toutefois, le transport d'enfants, parce qu'il est collectif, est très sensible : sur les 24 retournements ou renversements de 2024, 15 n'ont fait aucune victime grâce au port de la ceinture, mais les 9 autres ont conduit à un bilan lésionnel élevé (1 tué et 4 blessés hospitalisés).

Accidents de transport d'enfants : bilan 2024

	2024
Nombre d'accidents	138
sans victimes	94
avec victime(s)	44
Nombre total de victimes	197
dont tués	3*
dont blessés hospitalisés	13

Source : ANATEEP

*Le décès d'une lycéenne de 16 ans, recensé dans l'accident d'un car régional, n'a pas été intégré dans ces statistiques puisqu'il ne concernait ni le transport scolaire (26 décembre) ni le transport périscolaire (collectif). Elle voyageait avec d'autres jeunes mais à leur initiative.

Malgré l'actualité, on notera une fois de plus que le point d'arrêt reste un environnement très accidentogène puisque deux tués sur trois l'ont été dans cette configuration.

Ces derniers jours nous rappellent que les accidents peuvent toujours arriver. Il faut poursuivre la mobilisation quotidienne et coordonnée de tous les partenaires du transport de jeunes (transporteurs, autorités organisatrices, pouvoirs publics, associations) pour maintenir le haut niveau de sécurité que nous connaissons. Cela suppose aussi un renforcement du contrôle de la réglementation, notamment en matière de recherche de prise de stupéfiants chez les conducteurs.

Toutes les statistiques publiées par l'ANATEEP peuvent être reprises avec la mention de la source « ANATEEP, février 2024 ».